

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Enedis.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	Xavier.SALON.....
Adresse : N° 4..... Rue ISAAC.NEWTON.....
Commune	MERIGNAC.....
Code postal	33700.....
Nature des activités :	Gestion, par délégation de service public, de 95% du réseau de distribution d'électricité du territoire métropolitain continental.....
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique	Quantité	Description (1)
B1 Salamandra terrestris	12 larves	Fossé proche du projet (reproduction). Hivernage et migration : présence possible en sous-bois et sous les fourrés détruits par le projet
Salamandre tachetée		
B2 Rana dalmatina	16 pontes	Fossé routier voisin du projet (reproduction). Hivernage et migration : présence possible en sous-bois et sous les fourrés détruits par le projet
Grenouille agile		
B3 Lissotriton helveticus	4 adultes	Fossé routier voisin du projet (reproduction). Hivernage et migration : présence possible en sous-bois et sous les fourrés détruits par le projet
Triton palmé		
B4 Pelophylax kl. esculentus	1 adulte	Fossé routier voisin du projet (reproduction). Hivernage et migration : présence possible en sous-bois et sous les fourrés détruits par le projet
Grenouille verte		
B5		Risque de destruction de spécimens en phase travaux Risque de perturbation en phase travaux

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Renforcement de l'offre électrique sur un secteur géographique où des contraintes de transit et tension sur les ouvrages de distribution existants sont mis en évidence.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)			
DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *			
Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :	
Capture temporaire	<input checked="" type="checkbox"/>	avec relâcher sur place <input type="checkbox"/>	avec relâcher différé <input checked="" type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :			

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Amphibiens : capture et relâché en quelques heures. Relâché en dehors du chantier, en lisière ou sous bois frais à proximité.

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : destruction accidentelle par engin de chantier

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser : éclairages des individus lors des visites de capture
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : Humain, en phase travaux

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Bureau d'études spécialisés, écologue ayant suivi une formation ...
Formation continue en biologie animale Préciser : diplômante et/ou ayant acquis une bonne expérience professionnelle
Autre formation Préciser : Connaissance de l'écologie des amphibiens

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 01/09/2023 au 31/03/2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : NOUVELLE-AQUITAINE
Départements : GIRONDE
Cantons :
Communes : POMPIGNAC

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les spécimens capturés seront relâchés. La MECDU pour ce projet a classé le boisement de la parcelle Enedis du projet en EBC. Enedis engage des mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et des suivis en faveur de la biodiversité, aux phases travaux et exploitation.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Protocoles, comptes rendus d'actions seront réalisés par le référent biodiversité du projet en phase chantier et l'écologue en charge des suivis en phase exploitation.
Des prestataires d'Enedis (paysagiste, bucheron, etc.) fourniront aussi des comptes rendus d'intervention pour les aménagements d'espaces verts, l'entretien des espaces verts.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Mérignac
le 20/02/203
Votre signature

